

Lettre N°4

Septembre 2015



Fondation *Après-Tout*
sous égide de la Fondation de France

Editorial

Il est temps pour nous de vous donner quelques nouvelles de notre Fondation et des projets qui ont émaillé cette année.

Nous avons continué d'intensifier les collaborations que nous avons avec l'Espace Ethique Régional, en proposant un prix de mémoires dans le cadre du Diplôme Interuniversitaire d'Ethique en Santé, et la Faculté de Médecine de Lyon en favorisant la mise en place de conférences en Ethique pour les internes de médecine générale, intégrées dans leur cursus de formation.

A l'occasion de notre rencontre annuelle le 14 octobre dernier, le Pr Jean-Philippe PIERRON, doyen de la faculté de philosophie Lyon 3, est intervenu sur le thème «*Vulnérabilité : condition ou échec du social ?*». Ce thème nous est apparu important pour souligner comment la vulnérabilité et la confiance sont le socle sur lequel se construit toute relation de soin et toute relation d'aide.

Nous avons été attentifs aussi à des projets qui mettent en lumière les questions de société et qui permettent de donner à des jeunes l'occasion de réfléchir sur les enjeux d'un vivre ensemble ; en ce sens nous avons choisi de soutenir le projet de la MJC Prémol dans l'Isère.

Pour promouvoir ces actions, les soutiens que nous apportons, mêmes modestes, sont déterminants. Nous comptons sur vous pour poursuivre notre action et nous vous remercions pour votre générosité qui nous a permis de récolter l'an dernier plus de 32 000 euros.

Continuons ensemble à agir pour promouvoir la qualité d'un PRENDRE SOIN dans toutes ses dimensions humaines, éthiques et relationnelles.

Comme chaque année, nous serons heureux de vous retrouver le **jeudi 3 décembre 2015** à la Mairie du 8^{ème} pour partager avec vous et les bénéficiaires la richesse des projets soutenus.

Marie-Antoinette Piens
Présidente

Des objectifs

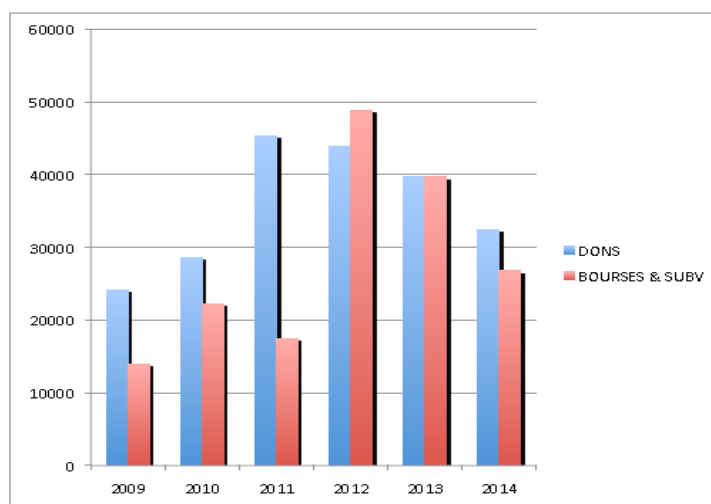
La Fondation s'est donnée comme rôle d'aider les professionnels de la santé, du social et de la justice, d'aujourd'hui ou de demain, qui souhaitent progresser dans les **dimensions humaine et éthique de leur métier**.

Deux types de projets sont particulièrement encouragés :

- Les projets personnels de **formation** complémentaire ou réorientante.
- Les projets visant à créer des espaces de partage des questions «**humanistes**» et «**éthiques**».

Des projets soutenus

EVOLUTION COMPARATIVE DES DONS REÇUS ET DES BOURSES ET SUBVENTIONS ACCORDÉES



	2009	2010	2011	2012	2013	2014
DONS	24190	28590	45330	43895	39800	32485
BOURSES & SUBV	13924	22300	17500	48920	39728	26800

Montants exprimés en euros

Entre autres :

21 demandes de reconversions, notamment des formations pour devenir aides-soignantes,

Plusieurs doctorats en philosophie, des masters en psychologie, santé et éthique, ou Santé au travail,

Des projets collectifs notamment autour du Café-santé-société

Une nouveauté en 2014

3 prix pour les mémoires du Diplôme interuniversitaire « Ethique en Santé ».

Des frais de fonctionnement limités

Le coût du fonctionnement est limité à moins de 10% des dons.

Un comité fortement impliqué

Prochaine rencontre
annuelle de la

Fondation Après-Tout

Le jeudi 3 décembre 2015
à 19 h 30
à la Mairie du 8^{ème}

Nous vous attendons
nombreux !

Partager - Contribuer - Aider

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Après-Tout peut recevoir des dons et legs et faire bénéficier les donateurs des mêmes avantages que ceux d'une fondation reconnue d'utilité publique

Merci d'établir les chèques à l'ordre
de :

« Fondation de France-
Fondation Après-Tout »

15 rue Jean Perréal – 69008 LYON
Un reçu fiscal vous sera transmis par
la Fondation de France

Les dons

Vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre **impôt sur le revenu** ou de votre **impôt de solidarité sur la fortune (ISF)** selon la législation en vigueur.

Les legs et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine par legs en rédigeant votre testament en faveur de la Fondation Après-Tout. Votre notaire peut vous conseiller dans vos démarches.

En 2015, des projets remarquables...

La Fondation Après-Tout a soutenu la MJC Prémol à Grenoble pour monter un spectacle à partir d'un fait d'actualité sur un thème, une problématique qui nous concerne tous, nous tous sans exception.



38 est le spectacle de l'année 2015 et il appelle à la réflexion

Article 223-6 du Code Pénal

« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende.

Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »

38 est un spectacle inconfortable qui interroge la responsabilité individuelle et collective et pose la question de la possibilité de vivre en n'ayant rien fait au moment où il fallait agir.

« Nul n'est à l'abri de l'abominable. Nous sommes tous capables du pire ! »

Des conférences pour les internes en médecine

La proposition d'un module d'enseignement pour les internes des trois années d'internat de médecine générale a été faite par la Fondation Après-Tout aux responsables du Département de Médecine Générale de l'Université Lyon 1.

Ce module pourra valider des séances de formation médicale continue pour les internes.

Les conférences ont été confiées à Laura LANGE, philosophe.

Parmi les thématiques :

- Place de la vérité et du mensonge en médecine,
- Pouvoir et autorité du médecin,
- Que soignons-nous ? Qui soignons-nous ?

Relais d'informations, le site internet

Vous trouverez également quelques actualités du secteur sanitaire, social et pénitentiaire :

www.apres-tout.org

Pour nous contacter :

contact@apres-tout.org



Fondation Après-Tout
sous égide de la Fondation de France